

Document du mois d'octobre 2015

Le guide des sources sur les Frères durant la Grande Guerre

Un guide des sources

C'est **un instrument de recherche** qui récapitule es différentes sources sur un sujet donné, en indiquant les références des fonds concernés et le lieu où ils se trouvent. En cette période de commémoration du centenaire de la Grande Guerre, ce guide sera utile à tous ceux souhaitant faire des recherches sur l'Institut pendant cette période et l'engagement des Frères dans le conflit.

Rappel historique : situation des Frères en 1914

En août 1914, lorsque la mobilisation générale est décrétée, les Frères des Écoles chrétiennes sont mobilisables, au même titre que tous les Français de 21 à 48 ans.

Cependant, **à la suite de la loi du 7 juillet 1904** supprimant les congrégations enseignantes (loi Combes), **de nombreux Frères français s'étaient expatriés.**

En effet, les Frères devaient choisir entre **se séculariser** (quitter l'Institut et rester en France en civil pour pouvoir poursuivre l'activité d'enseignement), **s'expatrier** ou **quitter définitivement l'Institut.** Mais bon nombre des expatriés ont répondu à la mobilisation et sont revenus en France. En 1909, il y avait 4 823 Frères expatriés. Au total (y compris les sécularisés) **1 896 Frères ont été mobilisés**, soit une part importante des 9 281 membres du clergé régulier engagés durant le conflit.



Outre l'engagement des Frères en tant que soldats, l'Institut offre l'usage de ses locaux, principalement aux services de santé de l'armée. Les Frères trop âgés pour combattre servent en tant que personnels hospitaliers.

Les "Frères insoumis"

Certains expatriés refusent cependant de servir sous les drapeaux : ce sont les **Frères insoumis**. Leur décision est prise, soit sous la pression des autorités religieuses du pays où ils servent, soit pensant mieux servir la France en répandant sa culture et son influence dans le monde, ou estimant ne rien devoir à un pays qui les avait chassés quelques années plus tôt.

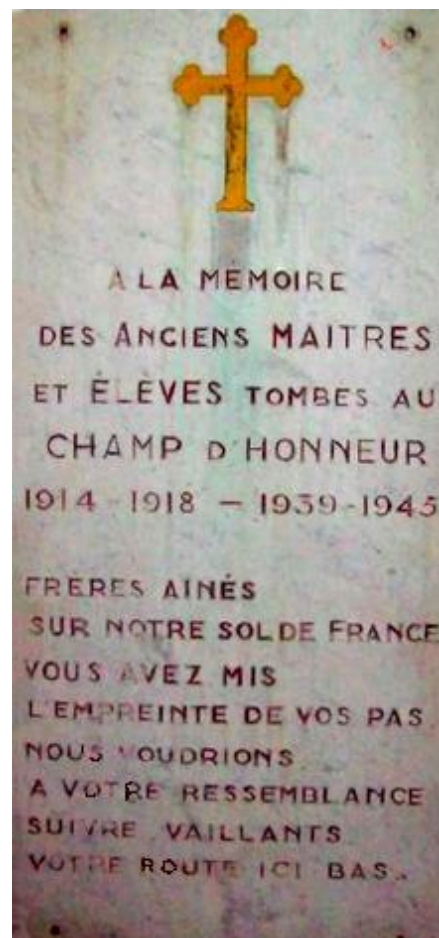
Ces Frères insoumis sont certainement plusieurs centaines. En décembre 1915 un projet de loi concernant l'insoumission et la désertion est adopté. Les individus concernés sont passibles de lourdes sanctions s'ils ne se présentent pas de leur propre initiative dans les délais prévus. Malgré cela beaucoup de Frères refusent toujours de se soumettre. En 1925 une loi amnistie les insoumis, mais nombre de cas de Frères ne sont toujours pas régularisés plusieurs années après. Certains devront attendre 1948 pour revenir en France sans risquer la prison.

Reconnaisances multiples

Durant les quatre années du conflit, les Frères font globalement preuve de courage et de patriotisme, que ce soit au combat ou aux cotés des blessés.

- Ils sont nombreux à être **récompensés par l'institution militaire** : 397 cités ou décorés, 357 Croix de guerre, 32 médailles militaires, 8 légions d'honneur, 75 décorations étrangères. Près de la moitié des mobilisés sont donc décorés.

- Même s'ils n'officient pas en tant qu'aumôniers militaires (ils ne sont pas ordonnés prêtres), ils constituent **une présence religieuse et spirituelle** au quotidien, appréciée par leurs camarades de tranchées.
- À l'issue du conflit une partie des **expatriés restent définitivement en France**.
- Une autre conséquence de la guerre est la **meilleure reconnaissance des Frères sécularisés par l'Institut**.
- Globalement la guerre accélère le **recul de l'anticléricalisme** : la fraternité des tranchées permet aux religieux exilés de réintégrer la communauté nationale.



Le contenu du guide des sources

Ce guide des sources recense donc les archives et les ouvrages sur les Frères pendant la guerre (mais aussi après, en tant qu'anciens combattants).

La grande majorité de ces sources se trouvent dans les institutions d'archives dédiées à l'Institut, à savoir les **Archives lasalliennes de Lyon** et les **Archives de la Maison Généralice à Rome**. On trouvera peu d'archives spécifiquement dédiées aux Frères dans les archives publiques, car les institutions civiles et militaires ne faisaient évidemment pas de distinction entre les Frères et les autres mobilisés.

- **Note** : Les grandes parties de ce guide correspondent aux principaux services d'archives ou institutions conservant des archives sur le sujet. La présentation détaillée des fonds (cotes, boîtes, dossiers, articles...) correspond aux inventaires proposés par les services d'archives, ce qui induit une variété dans la manière de les présenter.

Le guide des sources sur

Le guide des sources en PDF est téléchargeable depuis la [section « Instruments de recherche »](#) du site.

Nicolas Jourdan



ff.	ff.	ff.	ff.
1-Agathon de J.	6- <u>Basilien Denis</u>	11-Antoine-Elie	16- Agnel Emile
2-André Hippol.	7- <u>Antoine-Clément</u>	12-Emébert-André	17- <u>Ansevin Rémy</u>
3- <u>Barnabé Gabriel</u>	8-Evariste Denis	13-Firmat	18- <u>M.Chambon</u>
4- Alexandre Abel	9- <u>Adelme Albert</u>	14- <u>Adelin Georges</u>	
5-	10- <u>Florian-Charles</u>	15-Fidence(ETIENNE)	
<u>Morts à la Guerre</u>	<u>PASSY-FROYENNES - Quelques " mobilisables"</u>		

SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES

de CEUX

qui SONT



TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR



ILS ONT ETE APOTRES JUSQUE DANS LA MORT

1914

1918